

Entre échec des gouvernances démocratiques et nouvelles dynamiques géopolitiques : l'Afrique sous l'emprise des putschs militaires

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 777 du vendredi 1^{er} au dimanche 3 août 2023 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Goma : une marche contre la Monusco tourne au carnage

P. 2

Dossier Primera Gold : Denis Mukwege renvoyé au tapis !

Lorsque le célèbre docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, abandonne le bistouri pour s'immiscer dans un dossier, en l'occurrence celui portant sur l'accord signé en 2022 entre l'État congolais et la firme émiratie Primera Group Ltd, il y a de quoi se poser des questions sur la crédibilité de celui qui vacille entre la médecine et la politique. Lundi devant la presse, Dr Denis Mukwege a été bien servi. P. 4



PARLONS-EN

Journée sombre

ECONEWS

Journée sombre et de mort ce mercredi 29 août à Goma. A l'appel d'une sulfureuse organisation religieuse, des Gomatrasiens sont descendus dans la rue pour exiger le départ de la Monusco et de la force régionale de l'EAC. La répression, atroce, a fait près de dix morts et des dizaines de blessés, selon les chiffres officiels. Des morts de trop au sein d'une communauté traumatisée depuis trois décennies de guerres et de fuites sur les routes de l'exil. Un nombre de victimes battu en brèche par des informations contradictoires qui rapportent un bilan autrement plus élevé.

(Lire en page 2)

Appui à l'agriculture locale : TFM réceptionne un lot important d'intrants agricoles pour la campagne agricole 2023-2024 P. 6

**COMMUNIQUE CONJOINT
ARCA-DGDA** P. 7

**Exétat 2023 :
les lauréats de
Kinshasa/Lukunga** P. 8

Goma : une marche contre la Monusco tourne au carnage

Mercredi noir dans la ville de Goma où une marche contre la présence des troupes onusiennes a tourné à un carnage. Si le gouvernement militaire de la province du Nord-Kivu fait état de moins de 10 morts, la Société civile parle d'une cinquantaine de morts. D'autres évoquent une centaine de morts, après des images atroces des militaires entassant des corps sans vie dans les véhicules des Forces armées de la République Démocratique du Congo. En RDC, l'histoire semble se répéter ou presque. En 2007, l'on se rappelle qu'un convoi punitif de forces de l'ordre dépêché dans la province du Kongo Central pour mater une insurrection des adeptes de Bundu dia Kongo a finalement tourné à un car-

nage faisant une centaine de morts. En 2013, la répression organisée dans différentes villes de la RDC contre les adeptes du prophète Mukungubila a également été suivie d'un bilan meurtri, soit près de 300 morts. Dix ans après, c'est à Goma, dans la province du Nord-Kivu, qu'une marche initiée par les adeptes d'une secte, en l'occurrence «Foi naturelle judaïque et messianique vers les nations», mieux connue sous le nom de «Wazilendo», a tourné à un carnage. Dans la classe politique, c'est l'indignation. Tout comme dans la Société civile. Qui portera le chapeau de ce nouveau drame ? La réponse dépendra de l'attitude de Kinshasa.

ECONOMS

Ce n'était au départ qu'une marche contre la Monusco. Finalement, l'appel lancé par les adeptes de la secte «Foi naturelle judaïque et messianique vers les nations», mieux connue sous le nom de «Wazalendo», a viré au drame. Le mercredi 30 août 2023, la ville de Goma compté ses morts, moins d'une dizaine, selon les officiels, contre plus d'une cinquantaine, selon la Société civile.

«Les FARDC [armée congolaise] nous ont attaqués au local de notre radio et à notre temple, et ils ont tué six personnes», a dit à l'AFP Moleka Maregane, un des cadres de la secte «Foi naturelle judaïque et messianique vers les nations», organisatrice de la marche

Le maire par intérim de Goma, le colonel Faustin Napenda Kapend, a affirmé, selon la même source, qu'un policier avait été lynché par les membres de la secte. Présent sur place, il a également confirmé l'incendie de leur temple par les forces de sécurité.

Par ailleurs, des sources hospitalières ont indiqué avoir admis dans la matinée 33 personnes blessées dans ces violences, dont trois sont décédées.

Le lieutenant-colonel Guillaume Ndjike, porte-parole de l'armée au Nord-Kivu, s'exprimant dans une vidéo devant une vingtaine de personnes apparemment en état d'arrestation, a déclaré que «ces gens [les membres de la secte] étaient en train de jouer le jeu de l'ennemi et étaient manipulés et drogués», justifiant les méthodes fortes employées par les forces de l'ordre pour mater ce qui, selon elles, pouvaient vite virer à un soulèvement populaire.

Qui dit vrai ? La question est sur toutes les lèvres.

Dans tous les cas, les autorités locales de la province du Nord-Kivu, toujours sous état de siège, ont revu jeudi leur bilan à la hausse, faisant état de 48 morts dans les rangs des manifestants, rapporte l'AFP qui cite un document interne des Forces armées de la RDC, du reste authentifié par les sources militaires.

Le document, qui fait également part d'un nombre important de blessés, précise que «quelques armes blanches (ont été) saisies» et que 168 personnes ont été arrêtées «parmi (les-

quelles) le gourou» Efraïmu Bisimwa, de la secte «Foi naturelle judaïque et messianique vers les nations», organisateur de la manifestation.

LA TOILE S'EMBALLE

Sur la toile, une série de véhicules des FARDC entassant des corps sans vie a suscité une vague d'indignation dans l'opinion publique congolaise. Dans ces vidéos, filmées dans un quartier de Goma et largement partagées sur les réseaux sociaux, on aperçoit des militaires portant la tenue d'une unité d'élite des FARDC jeter une dizaine de corps sans vie à l'arrière d'un véhicule militaire. Certains cadavres sont trainés au sol et recouverts de sang.

«Le nombre de victimes du carnage mené par l'armée contre des civils non armés demandant le départ de la Monusco

(mission de l'ONU en RDC) hier (mardi) à Goma avoisine la cinquantaine», a déclaré la Lutte pour le changement (Lucha), un mouvement pro-démocratie né à Goma et très actif en RDC.

«D'autres corps sont notamment cachés à l'hôpital militaire du camp Katindo», situé dans le centre de la ville, a ajouté le mouvement Lucha sur X (ex-Twitter).

Dans la ville de Goma, tout comme ailleurs, on exige désormais une enquête pour établir les responsabilités. La vie humaine est sacrée. Et ces actes d'une cruauté innommable ne devaient pas rester impunis.

Les défenseurs des droits de l'homme condamnent une répression brutale qui n'a pas épargné les enfants.

«On ne comprend pas comment des civils non armés peuvent être traqués à trois heures du

matin. La vie humaine est sacrée et on ne peut pas accepter que des jeunes civils non armés soient abattus ainsi. Il y a même des enfants de moins de cinq ans qui ont été victimes de cette barbarie», a déploré Espoir Muhimuka, défenseur des droits humains de la province du Nord-Kivu.

Certains enfants ont en effet été blessés durant ces affrontements mais aucun d'entre eux n'a semble-t-il perdu la vie d'après des sources concordantes.

LA CLASSE POLITIQUE SE DÉCHAÎNE

Si le Gouvernement promet de faire toute la lumière sur ce drame, dans l'opposition, on s'est vite bondi sur cette affaire.

L'opposant Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidentielle de décembre prochain, a réclamé, sur son compte X (ex-twitter), une enquête : «Je condamne le massacre qui vient d'avoir lieu à Goma. Les victimes étaient non armées. Cette tuerie est un crime contre l'humanité. Les images qui circulent sont insupportables car le droit à la vie est sacré ! Toutes mes condoléances aux familles et proches des victimes. L'incapacité du gouvernement à mettre un terme à l'insécurité est son plus grand échec. Dans tout le pays, des criminels sont en liberté. A Goma, une enquête doit être diligentée. Les auteurs des tueries ainsi que leurs commanditaires doivent être identifiés, traduits en justice et condamnés avec sévérité. Aucun crime ne peut rester impuni».

Une autre voix de l'opposition, le député Claudel Lubaya, a affirmé que les manifestants ont été victimes d'une réponse «inappropriée» et une réaction «disproportionnée», constitutive, selon lui, d'un crime d'Etat délibérément commis et publiquement assumé.

Selon lui, la mort des manifestants «Wazalendo» mercredi à Goma, «jette de l'opprobre sur le gouvernement de la République et appelle de sa part une action urgente pour que des sanctions les plus sévères soient infligées aux auteurs, coauteurs et commanditaires de ce massacre ainsi qu'à des poursuites judiciaires afin de prévenir toute récidive».

Il propose la mise à l'écart du gouverneur militaire du Nord-Kivu avant toute enquête.



MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION
ET MÉDIAS

COMMUNIQUE OFFICIEL

Manifestation violente dans la ville de Goma : le Gouvernement présente ses condoléances aux familles des victimes et soutient l'enquête ouverte auprès de l'Auditorat Militaire Garnison de Goma

Le Gouvernement de la République a suivi avec attention et consternation les événements survenus le 30 août 2023 dans la ville de Goma, consécutifs à l'appel à manifester contre la MONUSCO, la Force Régionale de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est et les ONG internationales, lancé par les adeptes de la secte mystico-religieuse dénommée : « La Foi Naturelle judaïque Messianique vers les Nations (FNJMN) Agano La Uwezo Wa Neno/ Wazalendo », dirigée par Monsieur Ephraïm BISIMWA.

Dans cette quête, ils ont mené des actions qui ont porté atteinte à l'ordre public, et qui ont causé la mort par lapidation d'un élément de la police entraînant ainsi une intervention des forces de l'ordre pour restaurer la quiétude et la sérénité dans la ville.

D'après le rapport transmis par les autorités militaires et médicales, le bilan fait état de :

- 43 décès déplorés ;
- 56 blessés, dont 20 soignés à l'hôpital militaire du Camp Katindo, 29 à l'Hôpital CBGANOSHO et 7 à l'Hôpital Heal Africa.
- 159 personnes appréhendées, y compris le leader de la secte, qui se trouvent actuellement entre les mains des services habilités.

Tout en déplorant les pertes en vies humaines, le Gouvernement de la République présente ses condoléances aux familles des victimes et exprime toute sa compassion aux blessés.

Il soutient l'enquête ouverte auprès de l'Auditorat Militaire de Garnison de Goma pour que les responsabilités soient dégagées et que les coupables puissent répondre de leurs actes devant la justice.

Dans cette perspective, les services de sécurité sont formellement instruits à collaborer avec la justice Militaire dans la collecte des éléments de preuve. Ceux qui ont été interpellés seront jugés en l'urgence dans les prochaines heures. Aussi, rassure-t-il qu'aucune impunité ne saurait être tolérée.

Une délégation gouvernementale se rendra incessamment à Goma pour faire le point général de la situation.

Enfin, le Gouvernement de la République réitère l'appel au calme lancé à la population locale par l'autorité provinciale, et l'invite à la vigilance.

Fait à Kinshasa, le 31 août 2023.

PARLONS-EN Journée sombre

(Suite de la Une)

La question que tout citoyen serait amené à se poser est celle de savoir les raisons pour lesquelles l'armée et la police auraient délibérément tiré sur une foule désarmée. La présence alléguée parmi les manifestants de miliciens dits Wazalendo explique difficilement la violence de la répression.

L'histoire récente renseigne sur la tuerie des adeptes de la secte de Bundu dia Kongo aux derniers jours du régime de Joseph Kabila dans la province du Kongo Central. En remontant dans l'histoire, le massacre des étudiants de l'Université de Lubumbashi le 10 mai 1990 a laissé des traces profondes sur l'évolution politique de l'ex-Zaïre en transition, aboutissant à un embargo qui a plongé le pays dans la plus grave de ses crises économiques post-indépendance.

Le massacre de Goma, puisque c'en est un, vient interpeller le gouvernement. Ni les menaces à ne point communiquer, ni la propension à minimiser le nombre de morts ne sont de nature à passer l'éponge sur la facilité avec laquelle les forces de défense et de sécurité jouent de la gâchette à chaque éruption de la volonté populaire à exprimer une protestation somme toute légitime.

Une chose au moins est sûre : les partenaires extérieurs dont les Etats africains sont au fait des dérives et des tueries, qu'elles viennent des milices, rébellions et autres forces d'auto-défense et, invariablement, les conséquences sont immanquables. L'attachement aux droits de l'homme et l'évitement systématique des crimes contre l'humanité restent suspendus sur la tête des régimes totalitaires, singulièrement à l'approche des cycles électoraux.

Le massacre de Goma est, à n'en point douter, un massacre de trop. Seul le chef de l'Etat pourrait trouver la voie qui essuierait les larmes d'une population délaissée. Quant à compter sur les enquêtes supposément initiées, personne n'est dupe.

Entre échec des gouvernances démocratiques et nouvelles dynamiques géopolitiques : l'Afrique sous l'emprise des putschs militaires

Le Gabon après le Mali, le Tchad, la Guinée, le Burkina Faso et le Niger, les coups d'Etat se succèdent sur le continent africain et semblent devenir un modèle que les Africains applaudissent. D'où vient cette vague, que signale-t-elle et où conduit-elle ?

JDW

Au début de la décennie 90, notre vénéraliné et confrère Kwebe Kimpé se fendait d'une tribune au titre évocateur «*L'anticyclone des Açores*». Une évocation des éléments de la nature se déferlant sur les côtes maritimes du nord-ouest africain pour faire allusion au vent «*démocrate*» qui soufflait sur le continent avant de déboucher sur les ouvertures démocratiques de ces années, passant par les conférences nationales et finissant par la loi des urnes qui étaient censées redonner le pouvoir aux peuples afin qu'ils deviennent maîtres de leur destin.

Du moins l'on espérait que ce nouvel ordre, instauré au prix du sang et de sacrifices divers, marquait la fin de plus de trente années de confiscation des précédents sacrifices indépendantistes par les régimes dictatoriaux et sanguinaires soutenus par les puissances de l'ère de la guerre froide.

La chute du mur de Berlin précédée sur le continent africain par la dynamique de la Baule avec le discours historique de François Mitterrand, etc., confortaient les peuples africains dans leurs convictions qu'il était temps pour eux de (re) prendre leur destin en main à travers l'instauration de la démocratie censée mettre l'homme au cœur du développement.

1960 À 1990 ÉGALE 1990 À CE JOUR !

Aujourd'hui, plus de deux décennies se sont écoulées depuis la déferlante de l'anticyclone des Açores. Et si l'on doit y ajouter la décennie 80 marquée par les luttes internes sur le continent pour que cesse la dictature, l'on se rend compte que l'Afrique se trouve à équidistance entre les années d'indépendance jusqu'à la charnière 90 qui marquait le départ de la démocratie et, partant, du nouvel espoir d'émancipation. Cette équidistance est, cependant, marquée par de nouvelles poussées qui engagent le continent dans une démarche contraire avec le retour à l'alternance de la force – ou par la force – qui reprend le pas sur le pouvoir des urnes.

La vague des coups d'Etat partie d'Afrique de

l'Ouest gagne, comme par un retour de la manivelle, le reste du continent dont l'Afrique centrale par le Gabon.

Quelle lecture faire de cette montée des galonnés qui transcendent jusqu'aux indignations usuelles et se moquent des rappels à l'ordre, des condamnations, voire des sanctions des instances attirées ? S'agit-il de l'échec de la démocratie ou du modèle que les africains se sont choisis comme voie idoine de leur développement ? Ou bien le continent vit-il là les soubresauts d'une époque évanescence au profit d'une nouvelle dynamique géopolitique internationale à laquelle elle ne peut échapper ?

Ce questionnement contraste, cependant, avec l'attitude des peuples, censés être bénéficiaires de tout ceci et qui manifestent un enthousiasme face au retour des pouvoirs militaires. Comme si ces peuples n'avaient assez de tous ces dirigeants censés être le produit de leur choix exprimé dans les urnes.

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Au-delà de l'influence française, la déchéance d'un ordre de la géopolitique occidentale au profit d'une dynamique plus ouverte ?

A qui le prochain tour ? C'est la question qui s'entend dans toutes les strates de la vie en République Démocratique du Congo comme partout ailleurs en Afrique après le coup d'Etat, plutôt doux, qui vient de se produire au Gabon.

A qui le prochain tour parce qu'entre août 2020 et janvier 2022, le continent africain, particulièrement son es-



Au Gabon, Ali Bongo Ondimba n'a pas résisté au virus venu de l'Afrique de l'Ouest

pace francophone, a connu au moins cinq coups d'Etat au Mali, au Tchad, en Guinée, au Burkina Faso et au Niger. Le Gabon s'ajoute cette année sur cette liste et se trouve également être de l'espace francophone. Seul le Soudan anglophone fait exception sur ce tableau.

Le regard, pour répondre à cette question, se tournerait plus facilement dans ce même espace pour se demander si l'on n'assisterait pas, là, à la déchéance simple de l'influence française dans ses différents protectorats, cela au regard des nouvelles dynamiques qui font bouger l'ordre dans la géopolitique internationale.

Des dynamiques qui font bouger les sources et centres de puissance de l'Occident vers les nouvelles influences de l'Orient qui apportent une nouvelle manière de vivre les relations internationales et de contribuer à la rencontre des attentes des populations dans le monde et, particulièrement, sur le continent africain.

Le système gagnant-gagnant insufflé par la vague chinoise, la montée des puissances émergentes indiennes ou

turques et tant d'autres ne sont pas étrangères à la nouvelle audace des putschistes qui font des émules à travers le continent, et cela malgré les rappels à l'ordre des organisations internationales, continentales et sous-régionales.

Il faut aussi noter que le contexte général de la désillusion démocratique que vivent les Africains offre un terreau propice sur lequel prospère l'audace putschiste.

Pour preuve, alors que des condamnations fusent de par le continent contre cette montée des coups d'Etat, les africains, eux, ont tendance à les applaudir et même les appeler de tous leurs vœux comme voie d'affranchissement des nouvelles dictatures qui ont dévoyé leurs aspirations à la démocratie sur lesquelles ils fondaient leur espoir de développement.

L'échec de la gouvernance démocratique, telle qu'agencée par des régimes qui ont galvaudé l'exercice démocratique en apprivoisant les élections, justice pour une large part cette attitude des peuples qui, on peut le dire, trouvent dans la déferlante des coups d'Etat un cri du désespoir après donc la désillusion des poussées démocratiques des années '90.

Il faut aussi dire que si les Africains ont cherché de nouvelles alternatives à la gouvernance démocratique ratée, ils ne sont pas allés chercher loin pour rejoindre tout simplement leurs anciens amours qu'est la force militaire, même si, à ce jour, cette alternative n'a pas encore porté des fruits notables.

LA LÉGITIMITÉ POPULAIRE

Les putschistes ne font pas mieux, les peuples doivent se prendre en charge. C'est la grande tendance.

En effet, si, en Afrique de l'Ouest les putschistes ont pris prétexte sur l'incapacité des régimes en place d'endiguer le djihadisme, leur propre gouvernance n'a pas encore produit de bilan notable qui puisse justifier leurs choix des coups de force. La réalité de fond est que depuis les indépendances, les pays africains ne se sont pas départis du caractère fondamentalement prétorien de leur gouvernance.

Le recours à la voie des urnes comme modus operandi n'a pas véritablement exclu l'ingérence des militaires dans la sphère politique. Une omniprésence qui est devenue un trait récurrent des trajectoires faussées démocratiques.

Le vrai salut de l'Afrique et des Africains passera incontournablelement par la réconciliation de l'élite politique et dirigeante avec la véritable volonté du peuple en s'affranchissant des influences géopolitiques externes. Que ce soit les puissances étatiques directes ou les multinationales, l'Afrique a besoin de vivre véritablement une histoire inspirée de sa propre volonté, projetée sur les aspirations véritables de ses propres enfants.

Une telle perspective ne peut avoir de chance de réussite qu'avec l'émergence d'un afro nationalisme et patriotisme réel, loin des prétextes et autres formes d'escroqueries faussement nationalistes. Et sur un autre volet, le ras-le-bol mal assumé risque de déboucher à la désillusion que vivent les Africains du nord après ce qui fut appelé le printemps arabe.

En attendant, les peuples meurtris peuvent continuer à se gausser avec cette question plutôt narquoise : à qui le prochain tour ?



Partis de l'Afrique de l'Ouest, ces coups d'Etat successifs déstabilisent terriblement l'ancien empire colonial français

Dossier Primera Gold : Denis Mukwege renvoyé au tapis !

Lorsque le célèbre docteur Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, abandonne le bistouri pour s'immiscer dans un dossier, en l'occurrence celui portant sur l'accord signé en 2022 entre l'Etat congolais et la firme émiratie Primera Group Ltd, il y

a de quoi se poser des questions sur la crédibilité de celui qui vacille entre la médecine et la politique. Lundi devant la presse, Dr Denis Mukwege a été bien servi.

LECONSENS

Lundi, lors du briefing consacré aux contours de ce dossier, le Gouvernement, représenté par le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, et son porte-parole, Patrick Muyaya, auxquels s'est joint André Wameso, directeur de cabinet adjoint du Chef de l'Etat chargé des questions économiques et financières, n'a pas raté le docteur Mukwege, le renvoyant aux études pour mieux comprendre non seulement les vrais enjeux de cet accord, mais aussi ce que la République en tire comme bénéfice.

Il s'agissait pour le Gouvernement d'affranchir autant Denis Mukwege que l'opinion publique congolaise sur les fausses accusations d'une prétendue mafia sur le contrat conclu avec la société émiratie.

« QUI TROP EMBRASSE MAL ÉTREINT »

« Le prix Nobel de la paix ne devait pas se hasarder dans une question qu'il ne maîtrise pas. L'accord créant Primera Gold n'a rien de bradage et joue totalement en faveur de la République Démocratique du Congo », lui a rétorqué André Wameso. Avant que le ministre des Finances ne conseille au Dr Mukwege de se concen-

trer à ce qu'il maîtrise le mieux : « la réparation des femmes violées ».

Par ailleurs, le Gouvernement a regretté que Denis Mukwege ait mis son honneur en jeu en se laissant entraîner par les élucubrations d'un « avocat-député », à savoir Alfred Maisha, dont les dernières prises de position sont en faveur d'une société trempée dans la mafia des ressources naturelles de la partie Est de la RDC.

Au travers d'un briefing qui n'a éludé aucune question, le Gouvernement a apporté des détails et éclaircissements avec un sens de la repartie chirurgicale qui a mis fin au tapage sans fondement fait par cet avocat-député de Bukavu-Centre.

Alors que le député Alfred Maisha critiquait, la semaine dernière, la situation de « monopole » - qui n'existe que dans son imagination - dont bénéficierait l'entreprise Primera Gold, Dr Denis Mukwege s'est joint à lui et a appelé la jeunesse du Sud-Kivu à se lever contre les agissements, dits « opaques », de la firme. Des accusations vite balayées par le Gouvernement.

Pour le ministre des Finances, l'accord Primera a l'avantage d'assécher les circuits frauduleux qui approvisionnaient



Dr Denis Mukwege

le Rwanda en minerais précieux de la RDC, essentiellement l'or et le coltan. C'est normal, soutient-il, que des « amis du Rwanda » qui opéraient dans ces réseaux, à l'instar de l'entreprise que défend le député Maisha, s'agitent.

« Jusqu'à l'année dernière, dans cette partie frontalière du Rwanda, on parlait de 26 à 27 kilos d'or produit. Primera Gold RDC est entrée en action en janvier 2023 et en a peine six à huit mois, trois tonnes ont été exportées, rien que sur le Sud-Kivu », a expliqué le ministre.

Au ministre des Finances de préciser : « Les trois tonnes que nous avons exportées à ce jour nous ont rapporté entre 1,5 et 1,7 mil-

lions de dollars US. Dont a peu près 400.000 dollars à la douane, 79.000 dollars de taxes directes et donc, globalement, nous sommes dans une situation avantageuse parce que nous nous sommes battus pour retrouver notre souveraineté économique sur le plan douanier et sur le plan minier ».

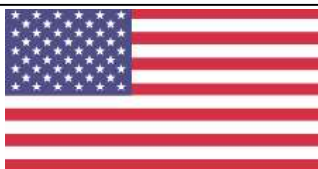
Vu sous cet angle, le Gouvernement est d'avis que le Dr Mukwege fait fausse route. « Il aurait mieux fait de s'informer avant de faire des déclarations qui l'ont complètement discrédité », a renchéri André Wameso.

En effet, dans sa dernière sortie médiatique, Dr Mukwege, relayant les propos du député Alfred Maisha, a

fermement condamné le contrat entre la RDC et la société Primera Gold lors d'une conférence organisée par la jeunesse catholique à Bukavu, le dimanche 26 août 2023.

Face à une jeunesse du Sud-Kivu, le Dr Mukwege a fait part, sans le démontrer, une « spoliation » des ressources du pays. « Un député locale alertait sur une société obtenant le monopole sur l'or du Kivu avec un investissement de seulement 20 000 dollars US. Pourtant, en complicité avec nos autorités, cette société priverait le peuple congolais de 500 millions de dollars US mensuels », a-t-il déclaré, s'interrogeant sur les motivations réelles des Émirats Arabes Unis : « Ils ont leur pétrole, pourquoi viendraient-ils ici voler 500 millions de dollars US par mois aux Congolais ? » Il a, dès lors, appelé la jeunesse à se lever : « Organisons-nous. Si nous sommes 10.000 jeunes à dire non à Primera, imaginez l'impact ! »

Lundi, deux membres du Gouvernement et le directeur de cabinet adjoint du Chef de l'Etat en questions économiques et financières ont démontré que Dr Mukwege a eu tort de se laisser bernier par un avocat-député qui ameutait l'opinion publique en faveur d'une entreprise trempée dans la mafia des ressources minières de l'Est.



Ambassade des états-unis KINSHASA.CONGO

Pour Distribution Immédiate

Date : Le 30 août 2023

Email : KinshasaPress@state.gov

Site Internet : <http://cd.usembassy.gov>

Déclaration de l'ambassade des États-Unis d'Amérique au sujet des élections congolaises

Les États-Unis d'Amérique prennent note des efforts continus des parties prenantes aux élections en République démocratique du Congo visant à assurer l'inclusivité, la transparence, et la quiétude du cycle électoral en cours. Nous notons que les démocraties exigent la participation de leurs citoyens dans les processus électoraux et exhortons toutes les parties prenantes au processus électoral - y compris les autorités étatiques, les institutions de la république, les organisations de la société civile, et les partis politiques - à redoubler leurs efforts pour renforcer la confiance dans le processus électoral au sein des citoyens congolais et encourager la participation des électeurs aux scrutins qui se tiendront en décembre.

Nous apprécions les efforts constants de la Commission électorale nationale indépendante visant à respecter son calendrier électoral et notons l'achèvement globalement réussi de l'enregistrement des candidats aux élections législatives et locales, ainsi que les défis qui subsistent dans certains territoires. Nous encourageons la CENI à publier les listes électorales, les informations liées au budget et la cartographie électorale dès que possible pour démontrer son engagement envers la transparence et la responsabilisation.

La protection des droits humains fondamentaux tels que la liberté d'expression, la liberté de réunion, et le droit de circulation est un trait distinctif des démocraties. Nous notons avec inquiétude les rapports d'attaques physiques contre des personnalités politiques, de harcèlement de partisans, de procédures judiciaires politisées, et de détentions arbitraires qui pourraient réduire les opportunités en faveur des candidats pendant le processus électoral et saper la confiance du public en la capacité du gouvernement à garantir des élections libres, équitables, et pacifiques. Nous exhortons le gouvernement à utiliser tous les moyens nécessaires pour garantir des conditions équitables pour tous les candidats et à respecter pleinement les procédures légales et le droit à un procès équitable pour les personnes en détention.

Nous condamnons le harcèlement et la marginalisation des femmes candidates et réitérons que toutes les parties prenantes au processus électoral, qu'elles soient dans l'opposition ou alignées sur la majorité au pouvoir ou de la société civile, ont la responsabilité partagée de prévenir et de dénoncer les violences et les agressions à l'encontre des femmes candidates, ainsi que de rejeter les incitations à la violence et de condamner l'utilisation des discours de haine qui sèment la discorde pendant cette période électorale.

En tant que partenaire, nous réitérons notre appui à la République démocratique du Congo au cours des derniers mois de ce cycle électoral et notons que les élections de décembre sont une occasion cruciale pour la République démocratique du Congo de consolider ses importants acquis démocratiques et de construire un avenir plus prospère pour son peuple.

5^{ème} et avant-dernière revue de l'accord conclu avec le FMI : la Troïka politique affûte ses armes

Jamais dans l'histoire des rapports entre la République Démocratique du Congo et le Fonds monétaire international (FMI), le Gouvernement n'a réussi à franchir avec succès toutes les revues adossées à ce programme. Pourtant, le Gouvernement Sama est sur le point de gagner ce pari avec l'accord conclu en juillet 2021 avec le FMI. Il ne lui reste plus que deux paliers, soit la 5^{ème} et 6^{ème} revues pour réussir l'impossible. Dans la perspective de l'arrivée à Kinshasa de la mission du FMI, dans le cadre de la 5^{ème} revue du PEG III (3^{ème} Programme économique du Gouvernement), le ministre des Finances, Nicolas Kazadi Kadima-Nzuzi, a réuni jeudi dans son cabinet de travail la Troïka politique qui comprend les ministères des Finances et du Budget ainsi que la Banque Centrale du Congo. Tout est mis en place pour passer avec succès la 5^{ème} revue, avant le round final.

FRANCIS N.

cès de la 5^{ème} revue du Programme.

Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a présidé, le jeudi 31 août 2023 dans son cabinet de travail, la réunion de la Troïka politique, en prévision de la prochaine mission du Fonds monétaire international (FMI), prévue dans le cadre de la 5^{ème} revue du PEG III (3^{ème} Programme Économique du Gouvernement) soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC).

Le ministre d'État en charge du Budget, Aimé Boji Sangara, et Mme la gouverneure de la Banque Centrale du Congo ont pris part à cette réunion, aux côtés des experts aussi bien des Finances, du Budget que de la BCC.

La réunion a passé en revue l'agenda de la mission du FMI ainsi que les principales contraintes liées au calendrier, à la performance du PEG III ainsi qu'à la mise en œuvre de réformes pour garantir le suc-

En effet, le Gouvernement est sur le point de réaliser un exploit, jamais égalé auparavant, c'est-à-dire celui de franchir avec succès toutes les revues prévues dans l'accord conclu avec le FMI.

Pour le ministre des Finances, «ça sera pour la première fois qu'on va franchir cette étape dans l'histoire de la relation entre la RDC et le FMI». Aussi, s'est-il montré optimiste quant à l'aboutissement de ce Programme. «Ce qui sera une première depuis 1960 que la RDC est membre du FMI», a fait observer le ministre Nicolas Kazadi.

Concernant la situation macro-économique de la RDC, la réunion a fait part de la baisse du rythme de l'inflation entre juillet et août, couplée à une stabilité sur le marché des changes, à la suite des mesures gouvernementales prises en juillet 2023.



La Troïka politique du Gouvernement était en réunion jeudi au cabinet de travail du ministre des Finances

UNE 4^{ème} REVUE PROMETTEUSE

Pour rappel, c'est le 28 juin 2023 que le Conseil d'administration du FMI a conclu avec satisfaction la 4^{ème} revue du PEG III.

L'achèvement de cette quatrième revue a permis un décaissement immédiat équivalent à 152,3 millions de DTS (environ 203,3 USD) pour soutenir les besoins de la balance des paiements, ce qui a porté le total des décaissements du FMI en faveur de la RDC à 761,5 millions de DTS (environ 1 017 millions USD).

À l'issue de cette réunion, le Conseil d'administration a indiqué ce qui suit : «Les performances macroéconomiques de la RDC font preuve de résilience malgré une incertitude élevée, renforcée par l'escalade du conflit armé dans l'Est de la RDC et

les élections à venir à la fin de 2023. La croissance du PIB réel est estimée à 8,9 % en 2022, soutenue par une production minière plus élevée que prévu, qui a également entraîné une augmentation significative des recettes. L'inflation a atteint 13 % à la fin de 2022, alimentée par les pressions sur les dépenses et la dépréciation du taux de change connexe, et ce malgré une baisse des prix à l'importation. Le déficit de la balance des transactions courantes s'est creusé pour atteindre 5,3 % du PIB, la croissance plus forte des exportations n'ayant que partiellement compensé l'augmentation des importations et la détérioration du compte des services. À la fin de 2022, les réserves internationales brutes atteignaient 4,5 milliards de dollars (environ deux

mois d'importations). Le déficit budgétaire intérieur à la fin de 2022 est estimé à 1,2 % du PIB, conformément aux engagements du programme, bien que la taille et la composition des dépenses soient différentes, principalement en raison de l'augmentation des dépenses exceptionnelles liées à la sécurité, compte tenu de la marge de manœuvre budgétaire créée par l'augmentation des recettes. L'exécution budgétaire jusqu'en mai 2023 révèle que les dépenses exceptionnelles demeurent élevées et que les autres dépenses sont sous-exécutées, dans un contexte de baisse des recettes».

Et de souligner : «Les progrès réalisés dans le cadre du programme demeurent satisfaisants. Tous les critères de réalisation à fin décembre ont été respectés. Tous les objectifs indicatifs à fin 2022 ont été atteints, à l'exception de deux d'entre eux : celui relatif au plancher des dépenses sociales et celui relatif au plafond des garanties de la banque centrale pour les prêts de l'administration centrale, en raison de lacunes dans le suivi et bien qu'aucune nouvelle garantie n'ait été octroyée. Tous les repères structurels ont été respectés, à l'exception de celui relatif à la publication des contrats miniers, en raison de retards. Les autorités ont désormais publié tous les accords liés au contrat minier renégocié avec Ventora et au contrat pour la coentreprise Primera Gold».

Mines : le groupe CMOC enregistre un chiffre d'affaires de 12,22 milliards USD au premier semestre 2023

CMOC Group Limited a annoncé avoir enregistré, dans ses mines de la République Démocratique du Congo (RDC), un chiffre d'affaires de 12,22 milliards de dollars américains au premier semestre 2023, soit une baisse de 5,49% en glissement annuel.

Dans un communiqué daté du 30 août 2023, CMOC explique que ces résultats sont dus à l'impact de la perturbation des exportations des produits de cuivre et de cobalt TFM et de l'évolution négative du prix du marché des produits phosphatés.

Le groupe affirme avoir réalisé un bénéfice net attribuable à la société mère de 99,08 millions USD, en baisse de 83,05 %, un flux de trésorerie opérationnel net de 1,23 milliards USD, en hausse de 3,06 %, et un bénéfice par action de 0,005 USD.

«CMOC a enregistré une hausse de sa production dans ses différents secteurs d'activités. En

République Démocratique du Congo, TFM et KFM ont produit de 156 318 tonnes de cuivre, soit une hausse de 25 %. La production de cobalt a augmenté de 86%, atteignant 19 418 tonnes. En Chine, 3 813 tonnes de tungstène ont été produites, ainsi que 8 389 tonnes de molybdène, en hausse de 8 % par rapport à l'année précédente. Au Brésil, les volumes de production de niobium et d'engrais phosphatés ont été respectivement de 4 695 tonnes et 547 864 tonnes. En Australie, 12 564 tonnes de cuivre ont été produites, ainsi que 9 550 onces d'or, en hausse de 12 % et 14% respectivement», renseigne le communiqué.

Selon la source, le premier semestre 2023 a également été marqué par la résolution du désaccord sur les redevances TFM.

La société a signé un accord de règlement avec la Gécamines, rappelle-t-on, ce qui a permis de lever la plus grande incertitude qui

pesait sur le développement de la société. Les exportations de produits de cuivre et de cobalt de TFM ont pu reprendre.

Le communiqué ajoute que les opérations ont également connu certains progrès significatifs. Allusion faite notamment à la zone médiane du projet de minerai mixte TFM qui a été mise en service avec succès et l'installation de l'usine d'acide dans l'installation de grillage a été achevée à 97 %. Le site de KFM mis en service au deuxième trimestre et qui a déjà atteint la pleine production prévue fait partie des progrès significatifs.

Engagé à améliorer ses performances ESG, CMOC a créé un nouveau département chargé de mettre en œuvre la stratégie ambitieuse de développement durable du Groupe. L'entreprise s'est engagée à atteindre le pic de carbone d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050, en contribuant comme il se doit aux objectifs mondiaux de pic

de carbone et de neutralité carbone.

«Notre engagement en faveur d'une industrie minière plus durable se traduit par l'amélioration de notre notation ESG lors de ce premier semestre 2023. En passant de la note A à AA, notre performance se situe parmi les 16% les plus élevés de la notation MSCI de l'industrie mondiale des métaux non ferreux. Les sites miniers de CMOC ont maintenu de solides performances en matière de santé, de sécurité et d'environnement, où aucun accident mortel et aucun incident environnemental n'est à signaler», a expliqué M. Sun Ruiwen, CEO de CMOC.

Le groupe CMOC a été créé en 1969. Il est une société de gestion privée cotée à la bourse de Hong Kong et à la bourse de Shanghai, respectivement en 2007 et 2012.

CMOC est une société internationale spécialisée et engagée dans l'exploration, l'exploita-

tion minière, le traitement, le raffinage, la commercialisation et le commerce de métaux rares. Les principaux actifs et opérations de la société sont situés en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, en Océanie et en Europe. L'entreprise est un des plus grands producteurs mondiaux de tungstène, molybdène et niobium, le deuxième producteur de cobalt et un producteur de cuivre de premier plan dans le monde.

Le groupe minier est également le deuxième plus grand producteur d'engrais phosphatés au Brésil. En termes d'activités commerciales, la société figure parmi les trois premiers négociants de métaux de base au monde. L'entreprise figure maintenant parmi les leaders de l'industrie minière internationale avec un investissement cumulé de plus de sept (7) milliards de dollars US et emploie plus de 12.000 personnes.

AVEC ZOOM-ECO.NET

Appui à l'agriculture locale : TFM réceptionne un lot important d'intrants agricoles pour la campagne agricole 2023-2024

A l'entreprise Tenke Fungurume Mining (TFM), un lot important d'intrants agricoles a été disponibilisé dans le cadre de la campagne agricole 2023-2024.

Fidèle à sa tradition, Tenke Fungurume Mining (TFM) mène, à l'approche des pluies, une double activité qui relève du domaine agricole au profit des membres de la communauté locale. Pendant que la collecte des récoltes du maïs est en cours, TFM a reçu des lots importants d'intrants agricoles NPK 17-17-17 en vue de la nouvelle campagne agricole dans sa concession. Les intrants reçus pour la campagne agricole 2023-2024 vont couvrir une superficie de 3 605 hectares, dont 3 117 ha dédiés à la culture de maïs et 488 ha à la culture de haricot.

Ces intrants seront distribués aux planteurs regroupés en coopératives agricoles actives dans les deux entités territoriales hôtes de la concession de TFM, selon les modalités approuvées par les deux Comités locaux de développement (CLD). Dans ce cadre, la chefferie des Bayeke développe ses activités agricoles sur une superficie de 1.000 ha et la commune de

Fungurume sur 500 ha.

Il reste donc plus de 2 000 ha. Ceux-ci seront convertis en compensation pour les personnes affectées par le projet (PAP) via le programme de restauration des moyens de subsistance (RMS). De ce total, 1.617 ha seront dédiés au maïs et 488 ha au haricot. Une moisson abondante est donc attendue.

Pour ce faire, TFM a mis à disposition ses installations de stockage des produits agricoles en vue de permettre aux associations de planteurs de rassembler leurs récoltes de maïs. Ici, afin de pérenniser l'activité, chaque planteur ayant reçu des intrants agricoles pour la campagne agricole remet une quotité de maïs sur base de la quantité d'intrants reçus et selon les modalités fixées par les deux CLD.

Pour mieux faire, TFM a déjà acquis huit tracteurs nouveaux qui seront remis aux différents pools agricoles, de la chefferie et de la commune. Ces tracteurs vont labourer les champs des membres des associa-



tions de planteurs et ceux des membres de communauté n'ayant pas encore rejoint ces associations.

«Pour assurer la pérennisation et l'appropriation du projet par la communauté locale, ces associations bénéficient de l'accompagnement stratégique et technique pendant une période de cinq ans. Au sevrage, les associations et coopératives devront déjà être capables de

s'auto-financer», a expliqué Gabriel Tambwe, coordonnateur du service de développement économique à TFM.

Depuis l'avènement du cahier des charges, ce sont les CLD qui gèrent directement le remboursement du crédit maïs, alors que TFM conserve encore son rôle d'encadreur technique. Le Crédit Maïs est un programme agricole que TFM a mis en place depuis

2008 pour appuyer l'agriculture locale.

Il sied de rappeler que les coopératives agricoles de la concession TFM sont regroupées en quatre pools, appartenant respectivement à la chefferie des Bayeke et la commune de Fungurume. Ces planteurs et éleveurs bénéficient de l'encadrement et de l'appui technique de TFM depuis 2008.

Communication TFM



Reprise ce 1^{er} septembre du contrôle de l'assurance à l'importation (communiqué ARCA et DGDA)

L'ARCA et la DGDA informent les usagers de la douane de la reprise effective du contrôle de l'assurance des facultés (marchandises) à l'importation dès ce vendredi 1^{er} septembre 2023.



DIRECTION GÉNÉR.
DES DOUANES & ACCISES

COMMUNIQUE CONJOINT ARCA-DGDA

L'Autorité de Régulation de Contrôle des Assurances «ARCA» et la Direction Générale des Douanes et Accises «DGDA» informent les usagers de la douane de la reprise du contrôle de l'assurance des facultés à l'importation le 1^{er} septembre 2023, à l'exception des produits pétroliers jusqu'à nouvel ordre.

A cet effet, elles demandent à tous les concernés par cette assurance obligatoire de bien vouloir la souscrire et joindre le certificat d'assurance y afférent à la déclaration des marchandises, conformément aux dispositions des articles 231 et 236 point 3 de la Loi n° 15/005 du 17 mars 2015 portant Code des assurances, sous peine d'amendes.

Nous vous engageons au respect de ces dispositions légales et réglementaires.

Fait à Kinshasa, le 29 août 2023



KABESE MUSANGU Bernard

Directeur Général

KANINDA NGALULA Alain

Directeur Général

Exétat 2023 : les lauréats de Kinshasa/Lukunga






MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE
Le Ministre

COMMUNIQUE OFFICIEL N° MINEPST/CABMIN/027/2023
Concerne : Proclamation des meilleurs lauréats de l'Examen d'Etat Edition 2023

- KINSHASA-LUKUNGA**
 - LATIN-PHILOSOPHIE / Code : 101**
 - **KWEY MADUMA CHRISTELLE**
 - * Ecole : COLLEGE BOBOTO
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 86
 - SCIENCES / Code : 102**
 - **KAYOMBO LUBOYA TY**
 - * Ecole : COMPLEXE SCOLAIRE LES LOUPOTES
 - * Gestion : PRIVEE AGREEE
 - * Pourcentage : 87
 - PEDAGOGIE GENERALE / Code : 201**
 - **BOBILA KALALA ESTHER**
 - * Ecole : ER GOMBE
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 82
 - **DJEMA BAILONDO PRISCILLE**
 - * Ecole : LYCEE BOLINGANI
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 82
 - EDUCATION PHYSIQUE / Code : 202**
 - **ILUNGA KAZADI ARSENE**
 - * Ecole : COLLEGE SAINT PIERRE
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 72
 - COMMERCIALE ET GESTION / Code : 301**
 - **ABEDI TSHIBANGU JEANCY**
 - * Ecole : COLLEGE BOBOTO
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 84
 - **OMANGA OPONGA DEZY**
 - * Ecole : E.T. MAARIF EN RDD
 - * Gestion : PRIVEE AGREEE
 - * Pourcentage : 84



Pour certification authentique de ce document, Scannez le code QR avec l'application Certif-app du MINEPST disponible sur Play Store. Page 1 sur 4

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE
Le Ministre

- MECANIQUE MACHINES-OUTILS / Code : 902**
 - **MULAMBA KATALAYI GIFT**
 - * Ecole : ITI LA GOMBE
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 74
- ELECTRICITE / Code : 903**
 - **ZOLA NSENDO DANIEL**
 - * Ecole : ITIGOMBE
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 71
- CONSTRUCTION / Code : 904**
 - **KABADI TSAKA MERDI**
 - * Ecole : ITPINGALIEMA
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 70
 - **NZAU VIBILA DJIMY**
 - * Ecole : ITPINGALIEMA
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 70
- ELECTRONIQUE / Code : 906**
 - **BANZE MUTOMBO ELISEE**
 - * Ecole : ITI LA GOMBE
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 70
 - **KUMBU KARENKAREN**
 - * Ecole : ITI LA GOMBE
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 70
- COMMUTATION / Code : 908**
 - **KALUNGA PALATA AMOS**
 - * Ecole : ITIGOMBE
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 76
- RADIO-TRANSMISSION / Code : 909**
 - **MPINDA MULONDA ARMEL**
 - * Ecole : ITMAT NDLOLO
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 73



Pour certification authentique de ce document, Scannez le code QR avec l'application Certif-app du MINEPST disponible sur Play Store. Page 3 sur 4

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE
Le Ministre

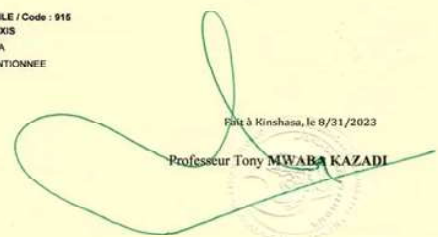
- SECRETARIAT-ADMINISTRATION / Code : 302**
 - **MAVINGA BANZIANGA ALEXIS**
 - * Ecole : INSTITUT BUKAMA
 - * Gestion : CONVENTIONNEE PROTESTANTE
 - * Pourcentage : 70
- SOCIALE / Code : 401**
 - **STANLEY PERERA SONYA**
 - * Ecole : INSTITUT NOTRE DAME DE FATIMA
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 75
- ARTS PLASTIQUES / Code : 501**
 - **BAKILA MANTUIDI JOEL DE GRACE**
 - * Ecole : INSTITUT DES BEAUX ARTS
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 73
- COIFFURE / Code : 505**
 - **KABERO VITA JYPSIE**
 - * Ecole : LYCEE TECHNIQUE DE LA GOMBE
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 75
- COUPE ET COUTURE / Code : 601**
 - **NOOMBA TSHAMALA DANSELYVA**
 - * Ecole : LYCEE TECHNIQUE DE LA GOMBE
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 72
- HOTESSE D'ACCUEIL / Code : 701**
 - **MUYUMBA MADIKA KETHA**
 - * Ecole : GROUPE SCOLAIRE BANZA 3
 - * Gestion : PRIVEE AGREEE
 - * Pourcentage : 76
- HOTELLERIE ET RESTAURATION / Code : 702**
 - **NZAMBI MIFIANA DANIELLA**
 - * Ecole : INSTITUT NOTRE DAME DE FATIMA
 - * Gestion : CONVENTIONNEE CATHOLIQUE
 - * Pourcentage : 80
- NUTRITION / Code : 805**
 - **MWILA NGOIE EMMANUELLE**
 - * Ecole : LYCEE MONSIEUR SHAUMBA
 - * Gestion : CONVENTIONNEE PROTESTANTE
 - * Pourcentage : 77

Pour certification authentique de ce document, Scannez le code QR avec l'application Certif-app du MINEPST disponible sur Play Store. Page 2 sur 4

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TECHNIQUE
Le Ministre

- AVIATION CIVILE / Code : 911**
 - **KAHULUMA BUKASA EMMANUEL**
 - * Ecole : ITMAT NDLOLO
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 72
- MECANIQUE AUTOMOBILE / Code : 915**
 - **ZAGBINI DEDOWA ALEXIS**
 - * Ecole : ITPINGALIEMA
 - * Gestion : NON CONVENTIONNEE
 - * Pourcentage : 73

Date à Kinshasa, le 9/31/2023

 Professeur Tony **MWABA KAZADI**

Pour certification authentique de ce document, Scannez le code QR avec l'application Certif-app du MINEPST disponible sur Play Store. Page 4 sur 4

Laurence Ndong : « Les Gabonais n'en pouvaient plus des Bongo »

Alors que les militaires ont déposé le pouvoir en place, Laurence Ndong, présidente de « Debout Peuple Libre », analyse les événements en cours au Gabon. Entretien.

Les Gabonais se sont réveillés, mercredi 30 août, avec deux annonces qui ont fait basculer leur pays. La première est intervenue tardivement dans la nuit du mardi, quand Ali Bongo a été déclaré vainqueur de la présidentielle du 26 août avec 64,27 % des voix, son principal rival Albert Ondo Ossa, recueillant 30,77 % des voix. La deuxième est presque immédiatement tombée, quand un groupe d'une douzaine de militaires est apparu sur les écrans de la chaîne de télévision Gabon 24, abritée au sein même de la présidence pour annoncer avoir mis « fin au régime en place » et placé en « résidence surveillée » le président Ali Bongo Ondimba, 14 ans au pouvoir. Laurence Ndong est enseignante-chercheuse, et présidente de « Debout Peuple Libre ». Après avoir été au cœur du système Bongo-PDG, (le Parti démocratique gabonais), elle milite depuis pour que son pays retrouve sa crédibilité. Elle s'est confiée au Point Afrique sur les événements en cours.

L'armée gabonaise a fait irruption, ce mercredi 30 août, dans le jeu politique et annonce prendre le pouvoir, êtes-vous surprise ?

C'est un véritable soulagement de savoir qu'un coup d'État électoral a été évité au Gabon. Parce qu'en réalité les Gabonais s'apprêtaient à descendre dans la rue, et c'est la même armée qui leur aurait tiré dessus comme en 2009 et 2016, sauf que des militaires ont décidé de mettre fin au règne des « Bongo ».

Ali Bongo n'a jamais été élu, le pouvoir en place vole les élections, il inverse les résultats, le vainqueur est déclaré perdant et vice versa, et quand le peu-

ple descend dans la rue, il est simplement canardé.

Cela étant dit, ce n'est pas la meilleure manière d'arriver au pouvoir, ce n'est pas l'alternance démocratique dont nous rêvions. Le régime est déposé mais pas de la façon dont on aurait voulu parce qu'on s'est battus pour que cela arrive par la voix des urnes. Mais qu'à cela ne tienne, le coup d'État qui est arrivé aujourd'hui au Gabon est considéré par les Gabonais comme un acte de salubrité publique parce que depuis 2016, le pays était bloqué, rien ne se faisait, la situation était devenue insoutenable pour les Gabonais et pour l'Afrique. L'armée est donc intervenue comme un arbitre pour mettre un terme à une situation chaotique.

Selon vous, pourquoi maintenant ?

Un troisième hold-up électoral aurait été insupportable et inacceptable pour la population, parce que les Gabonais se sont énormément battus pour faire tomber le régime Bongo-PDG. La mobilisation était très forte ces derniers jours pendant la campagne électorale et le vol de cette élection présidentielle aurait été vraiment difficile à digérer. On était au bord de la guerre civile.

Peut-on à la fois être démocrate et se satisfaire d'un coup d'État ?

Selon moi, la démocratie, c'est le respect de la souveraineté du peuple, le respect des droits fondamentaux, parmi lesquels le droit de choisir et d'élire librement ces dirigeants.

La démocratie est où au Gabon depuis que les Bongo sont au pouvoir et depuis qu'on vote ? Une démocratie, ce n'est pas seulement le fait d'organiser des élections. Le Gabon n'a

jamais été une démocratie. Les Bongo organisent des coups d'État constitutionnels, des coups d'État institutionnels, des coups d'État électoraux depuis près de 30 ans au Gabon au vu et au su de tous, et tout le monde se tait. Lorsque l'on condamne les coups d'État, on doit condamner tous les coups d'État y compris les coups d'État institutionnels.

Or c'est le laxisme envers les coups d'État constitutionnels et institutionnels qui fait qu'aujourd'hui les Gabonais doivent leur salut à un coup d'État militaire.

Condamner simplement ce coup d'État, ce serait faire de la démagogie parce que ce que le peuple veut, c'est la libération et peu importe d'où qu'elle vienne. Aujourd'hui, je l'affirme, le Gabon a évité un bain de sang grâce à ces militaires.

Des militaires qui prennent le pouvoir, cela ne veut pas dire la fin des problèmes pour les Gabonais, êtes-vous confiante ?

Aujourd'hui, la question de la confiance ne se pose pas, c'est le temps du constat. Nous avons vu apparaître à la télévision un groupe de militaires de différents corps d'armée qui ont pris la décision de mener un putsch contre la gouvernance chaotique du pays, ce contre quoi nous nous élevons. Ils ont dit s'élever contre les élections truquées, ce contre quoi nous nous élevons. Et ensuite, ils disent qu'ils vont restaurer les institutions, c'est ce qu'on attend !

Parce que les institutions au Gabon n'existent pas. Nous avons une Cour constitutionnelle qui a été constituée par la famille Bongo, dirigée par la même femme depuis 33 ans, et elle a, à chaque fois, tranché toutes les élections en faveur d'Omar Bongo puis de son fils, Ali Bongo. À force, les Gabonais l'ont surnommée la tour de Pise.

Les observateurs de l'Union européenne ont rédigé un rapport d'observation des élections 2016 qui affirme qu'elles étaient entachées de fraudes, ils écrivent qu'Ali Bongo n'a pas gagné les élections. Pourtant, personne n'a condamné ce coup d'État constitutionnel.

Les Gabonais n'en pouvaient plus des Bongo. 56 ans du pouvoir Bongo, c'en était trop.

Les militaires disent qu'ils nous en débarrassent, nous sommes contents que les Bongo soient tombés et nous attendons d'eux qu'ils aillent jusqu'au bout de leur démarche, c'est-à-dire qu'ils restituent au peuple sa dignité et sa souveraineté.

Ce putsch n'est pas sans rappeler celui de 2019, qui a avorté... Qu'en est-il aujourd'hui ?

La différence avec 2019, c'est que nous avons affaire à des officiers supérieurs. Je vous rappelle que parmi les militaires qui se sont présentés à la télévision, il y a le numéro 2 de la garde républicaine, on avait le chef du service de renseignement de la présidence, des officiers supérieurs de la gendarmerie, de l'armée de terre etc. Donc, c'est un autre niveau.

Quels sont les éléments concrets et objectifs qui ont mené le pays dans cette situation ?

La crise de 2016 n'est jamais passée, les Gabonais n'ont pas digéré le hold-up électoral de 2016. En 2018, nous étions encore très très nombreux sur le terrain à réclamer qu'Ali Bongo s'en aille, il a eu son AVC, il disparaît, il revient, on ne sait pas qui gère le Gabon. On ne sait pas qui prend les décisions.

Les conditions de vie des Gabonais se sont considérablement dégradées, on a assisté à un phénomène qu'on n'avait jamais vu auparavant. Les ressortissants étrangers qui viennent spolier les Gabonais de leurs ter-

res ancestrales parce que celles-ci ont été vendues par le régime, sans oublier les conditions de la dernière élection qui s'est tenue à huis clos, sans observateurs étrangers, sans journalistes étrangers. La veille de l'élection, on instaure un couvre-feu, on ferme les frontières, le jour de l'élection on coupe Internet, à un moment donné, il ne faut pas abuser, quelle est la transparence qu'on veut établir en mettant le pays de sous cloche ! Tout cela a exaspéré. Sans oublier la crise du Covid-19 qui a fait énormément de mal aux populations.

Qu'attendez-vous de la communauté internationale, très alarmée par les événements et inquiète d'une épidémie de putschs en Afrique ?

Nous attendons de la communauté internationale qu'elle suive le peuple gabonais parce qu'elle ne l'a jamais suivi. Le peuple gabonais a rejeté Bongo depuis 1993 où nous avons eu les premières élections multipartites. Le peuple gabonais a toujours massivement voté contre les Bongo. Les Bongo ne sont restés au pouvoir que par la force des armes et par des élections truquées et la communauté internationale s'est tue.

Les Gabonais vont tracer leur propre voie et une transition va peut-être se mettre en place, en tout cas, observons ce qui va se passer. Le Gabon aux Gabonais. Nous n'avons pas pu obtenir l'alternance démocratique parce que les Bongo ont noyauté et confisqué toutes les institutions, ils les ont instrumentalisées pour se maintenir à vie au pouvoir. Désormais, il y a une autre voie qui s'ouvre, nous allons l'explorer en espérant que le pays deviendra enfin un véritable État de droit.

AVEC LE POINT AFRIQUE

Les pays occidentaux en ordre dispersé sur le Niger

Les pays occidentaux ne sont pas unanimes au sujet de la solution à apporter à la crise nigérienne. L'option militaire brandie par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, pour rétablir le président Mohamed Bazoum, a créé un sentiment de solidarité au Niger, la population semblant soutenir la junte face à une possible intervention militaire de la Cédéao.

PARIS DURCIT LE TON

Paris pour sa part n'y est pas opposé. Ce lundi (28.08), le président français, Emmanuel Macron, l'a répété dans son dis-

cours pendant la conférence des ambassadeurs à Paris

Daniel Eizenga, responsable des recherches sur les politiques au sein du Centre d'études stratégiques de l'Afrique, rappelle ainsi la ligne dure de la France dans cette affaire : « Je dirais que la position est claire : une fois que la Cédéao déciderait de procéder par une intervention militaire, après l'échec de la voie diplomatique, alors, la France soutiendrait la Cédéao. Et vous savez d'ailleurs que la France et le président Macron sont fermes quant à la non-reconnaissance de la junte et de sa légitimité ».

«DE LA PRUDENCE FACE À LA CRISE»

Mais Paris semble isolé dans cette attitude. Berlin rechigne à soutenir cette option, de même que Rome. La plupart des partenaires occidentaux du Niger demandent certes le retour à l'ordre constitutionnel mais ils mettent en avant la voie diplomatique pour résoudre la crise.

Les Etats-Unis, pour leur part, n'ont toujours pas qualifié de coup d'État les événements du 26 juillet.

Des prises de position qui relèvent de la prudence, explique Nina Wîlen, directrice de programme Afrique à l'Institut royal

des relations internationales à Bruxelles : « C'est de la prudence et la volonté de ne pas utiliser la force militaire pour résoudre la crise parce qu'on sait déjà que la Cédéao est une organisation divisée entre ses membres, notamment le Mali, la Guinée et le Burkina Faso qui ont déjà déclaré que cette intervention serait comme une guerre sur leur territoire. Donc, une intervention militaire de la Cédéao risque d'engendrer une résistance au Niger, mais aussi dans la région plus généralement ».

Face à cette menace, la junte, jouant sur un sentiment francophobe, se radicalise et ré-

prime toute opposition au putsch.

« Ils ont déjà détenu des membres de l'opposition, d'anciens membres de l'administration Bazoum, des soldats qui étaient proches de Bazoum, mais aussi réprimé des manifestations pro-Bazoum et anti-coup d'Etat », explique Daniel Eizenga.

En dépit de son attitude prudente qui prône une sortie de crise diplomatique, l'Allemagne, comme d'autres partenaires, a toutefois réagi au coup d'Etat militaire en suspendant son aide au développement et son appui financier au Niger.

AVEC DW

Les Etats-Unis défient la Chine en approuvant une livraison d'armes à Taïwan

L'administration du président américain Joe Biden a approuvé pour la première fois une aide militaire directe à Taïwan dans le cadre d'un programme d'assistance destiné aux gouvernements étrangers, ont déclaré des responsables mercredi.

C'est une annonce qui devrait entraîner la colère de Pékin. Le département d'Etat américain a informé mardi le Congrès de l'octroi d'une enveloppe de 80 millions de dollars (73 millions d'euros) à Taïwan, la première versée à l'île démocratique autonome dans le cadre du programme de financement militaire à l'étranger, au-delà des ventes d'armes. Le département d'Etat n'a pas annoncé officiellement cette aide ni donné de détails. Une source bien informée a cependant indiqué qu'elle est destinée à avoir une meilleure connaissance de l'espace maritime.

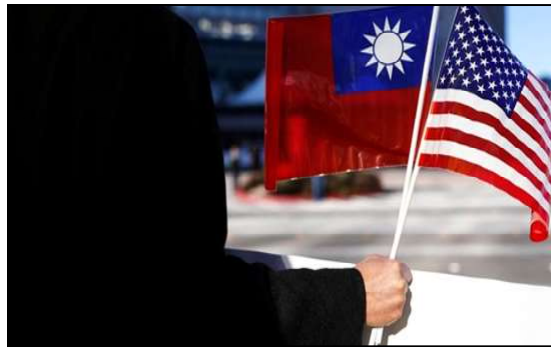
Si Washington reconnaît la Chine au détriment de Taïpei depuis 1979, le Congrès américain impose parallèlement de fournir des armes à Taïwan, dans le but affiché de dissuader Pékin de toute velléité expansionniste. La Chine considère Taïwan comme une de ses provinces dont elle veut le retour dans son giron, au besoin par la force, même si elle dit privilégier une voie pacifique. Mi-août, le géant asiatique a ainsi lancé des manœuvres militaires à proximité de l'île, avec l'envoi de patrouilles maritimes et aé-

riennes et des incursions dans sa zone d'identification de défense aérienne. Des manœuvres destinées, selon l'agence officielle Chine nouvelle, à tester la capacité des navires et avions chinois «à prendre le contrôle des espaces aériens et maritimes» et à combattre «dans des conditions réelles». La Chine protestait alors contre la visite aux Etats-Unis de Lai Ching-te, vice-président de Taïwan.

« AUCUNE RECONNAISSANCE DE LA SOUVERAINETÉ DE TAÏWAN »

Le département d'Etat américain a souligné que cette toute première aide accordée dans le cadre de ce programme n'implique aucune reconnaissance de la souveraineté de Taïwan.

« Conformément à la loi sur les relations avec Taïwan et à notre politique de longue date d'une seule Chine, qui n'a pas changé, les Etats-Unis mettent à la disposition de Taïwan les articles (d'armement) et services de défense nécessaires pour lui permettre de maintenir une capacité d'autodéfense suffisante », a déclaré un porte-parole du département d'Etat. «



Les Etats-Unis ont un intérêt constant (au maintien) de la paix et à la stabilité dans le détroit de Taïwan, ce qui est essentiel pour la sécurité et la prospérité régionale et mondiale.

Le ministère de la défense taiwanais a exprimé sa reconnaissance. « Cette aide contribuera à la paix et à la stabilité régionales », a-t-il assuré dans un court communiqué. Cette décision doit désormais être approuvée par le Congrès, ce qui ne fait pas de toutes, les démocrates tout comme les républicains soutenant Taïwan.

Le représentant Mike McCaul, président républicain de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants et détracteur de la politique étrangère de Joe Biden, s'est félicité de cette mesure. « Ces armes vont non seulement

aider Taïwan et protéger d'autres démocraties de la région, mais aussi renforcer la posture de dissuasion des Etats-Unis et garantir notre sécurité.

Les relations entre Pékin et Taïpei se sont envenimées en 2016 avec l'arrivée au pouvoir de la présidente Tsai Ing-wen, qui refuse toute prétention chinoise sur Taïwan, refuge des nationalistes chinois à la fin de la guerre civile en Chine, remportée par les communistes en 1949. L'actuelle cheffe de l'Etat, qui arrive au bout de ses deux mandats, ne pourra pas se représenter lors de l'élection présidentielle qui se tiendra en octobre. C'est son vice-président, Lai Ching-te, membre du Parti démocratique progressiste qui est le favori. En début de semaine, Terry Gou, le milliardaire fondateur de Foxconn a annoncé qu'il se lan-

çait dans la campagne en tant que candidat indépendant. Il a promis « d'apporter la paix dans le détroit de Taïwan pour les cinquante prochaines années et d'instaurer les plus profonds fondements de confiance mutuelle entre les deux parties ».

TAÏWAN A ROUVERT SES FRONTIÈRES AUX TOURISTES CHINOIS

Tout petit signe d'un réchauffement des liens entre Pékin et Taïpei, Taïwan a annoncé la semaine dernière un allègement des restrictions aux voyages d'affaires et voyages touristiques organisés en provenance de Chine continentale, dans le cadre d'une stratégie destinée à relancer les échanges touristiques de part et d'autre du Détroit. Taïwan avait rouvert ses frontières au tourisme en octobre après la crise du Covid-19, sauf aux voyageurs en provenance de Chine continentale.

A la question de savoir si ce revirement correspondait à une volonté de pacification des relations très tendues avec Pékin, un représentant du Conseil des affaires de Chine continentale, l'organisme gouvernemental taiwanais chargé des relations entre Pékin et Taïpei, a répondu que Taïpei espérait « relancer à tous les niveaux les échanges entre les deux parties ».

Avec AFP

Chine : le promoteur immobilier Country Garden plombé par 6,1 milliards d'euros de pertes

Confronté à un endettement abyssal, faisant l'objet de négociations actives avec ses créanciers, le promoteur immobilier chinois Country Garden a annoncé 6,1 milliards d'euros de pertes au premier semestre 2023.

Country Garden, l'un des plus gros promoteurs immobiliers de Chine, a annoncé 48,9 milliards de yuans de pertes au premier semestre, soit 6,1 milliards d'euros, ce mercredi 30 août. Cette performance est conforme à la fourchette d'estimation faite par le groupe début août (entre 45 et 55 milliards de yuans). Il y a un an sur la même période, Country Garden avait dégagé un léger bénéfice de 612 millions de yuans (77 millions d'euros actuels).

Cette annonce intervient alors que le groupe a reporté la semaine passée la date butoir au 31 août pour le vote de ses créanciers sur

un rééchelonnement de ses remboursements. Ce scrutin est déterminant, puisqu'il lui permettrait d'éviter un défaut aux conséquences catastrophiques pour la deuxième économie mondiale.

UNE DETTE ABYSSALE

Pour rappel, le promoteur, longtemps réputé solide financièrement, a été incapable au début du mois de rembourser deux intérêts sur des emprunts, au moment où le secteur immobilier connaît une crise sans précédent en Chine. Country Garden risque formellement un défaut de paiement s'il ne règle pas ces sommes, passé un délai de grâce de 30 jours qui expire début septembre.

Pour ajouter aux difficultés, il doit également s'acquitter du paiement d'une obligation d'un montant total de 3,9 milliards de yuans (environ 500 millions d'euros), qui arrive à maturité dans une dizaine de jours. La situation

de Country Garden agite les marchés depuis de longs mois déjà. Et pour cause, le groupe avait fin 2022 une dette considérable qu'il estimait alors à quelque 1.152 milliards de yuans (150 milliards d'euros). Bloomberg la chiffre pour sa part à environ 1.400 milliards de yuans (176 milliards d'euros).

DES MILLIERS DE CHANTIERS

Country Garden était l'an dernier encore le plus gros promoteur de Chine. Il dispose de quatre fois plus de projets qu'Evergrande, dont la mise à l'arrêt de chantiers avait entraîné manifestations et grèves de mensualités l'an dernier. Country Garden emploie plusieurs dizaines de milliers de personnes et figure au classement Forbes des 500 plus grosses entreprises du monde. Sa patronne, Yang Huiyan, était jusqu'à récemment la femme la plus riche d'Asie.

Le groupe est incontournable dans les villes de petite

taille, qui représentent environ 60% de ses projets. Problème, ce sont là où les prix de l'immobilier ont le plus chuté et où l'essentiel de ses clients ont un pouvoir d'achat très limité. Country Garden recensait fin 2022 plus de 3.000 chantiers en cours dont une trentaine à l'étranger, principalement en Australie, en Indonésie et aux Etats-Unis.

EVERGRANDE ACCUMULE AUSSI LES DIFFICULTÉS

Dimanche dernier, le promoteur chinois ultra-endetté Evergrande a annoncé avoir réduit ses pertes au premier semestre, malgré un inquiétant manque de liquidités. Ses pertes nettes pour la période janvier-juin se sont élevées à 33 milliards de yuans (4,53 milliards de dollars), selon un communiqué. Elles étaient de 66,4 milliards de yuans pour la même période de l'année dernière.

Le groupe a toutefois vu fonder sa trésorerie durant le premier semestre

2023, puisqu'elle est passée d'environ deux milliards de dollars à seulement 556 millions - une somme faible pour un groupe de cette taille. Une situation qui devrait compliquer ses remboursements ces prochains mois.

L'endettement abyssal du groupe préoccupe depuis deux ans les marchés et fait régulièrement les gros titres de la presse chinoise et internationale. Evergrande estime désormais sa dette totale à 2.388,2 milliards de yuans (328 milliards de dollars), contre près de 340 milliards de dollars fin 2022.

Les déboires des deux géants de l'immobilier fragilisent un peu plus un secteur déjà échaudé par la crise sanitaire et le ralentissement économique en Chine. Pour relancer ce secteur clé de l'économie, la Chine a annoncé de nouvelles mesures d'assouplissement pour les prêts hypothécaires.

Avec LATRIBUNE.FR

Le championnat de la Linafoot autorisé à se jouer au stade Tata Raphaël

Enfin, le stade Tata Raphaël pourra abriter les matchs de la 29^{ème} édition du championnat de la Linafoot, le ministre des Sports et Loisirs, François-Claude Mwana Kabulo mwana Kabulo, ayant obtenu du ministère des Infrastructures et Travaux Publics l'autorisation momentanée, en attendant la fin des travaux de rénovation qui y sont exécutés. L'annonce a été faite jeudi 31 août 2023 par le président du Comité de normalisation de la FECOFA, Dieudonné Sambi N'Sele Lutu, au sortir d'une audience avec le ministre des Sports.

NANA KANKU

Le stade Tata Raphaël est enfin autorisé à abriter les matchs de la 29^{ème} édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le ministre des Sports et Loisirs, François-Claude Kabulo mwana Kabulo, vient d'obtenir du ministère des Infrastructures et Travaux publics l'autorisation momentanée d'y faire jouer les matchs de ce championnat.

Cette annonce a été faite, le jeudi 31 août 2023 par le président du Comité de Normalisation de la FECOFA, Dieudonné Sambi N'Sele Lutu,

au terme des échanges avec le ministre des Sports.

L'on se rappelle que, sur instruction du ministre des Sports, le secrétaire général aux Sports avait ordonné la fermeture des stades Tata Raphaël et des Martyrs de la Pentecôte à toute compétition sportive, en attendant la fin des travaux de rénovation qui y sont exécutés.

Avec la dérogation du ministère des Infrastructures et Travaux publics, le stade Tata Raphaël peut donc abriter, pendant un temps, les matchs prévus dans le cadre de ce championnat.

A défaut du stade Tata Raphaël et celui des Martyrs, les équipes kinoises engagées dans le championnat de la Linafoot livraient leurs matchs au Centre Kurara Mpova, dans la commune de la N'Sele.



Avec les Jeux de la Francophonie, le stade Tata Raphaël a été totalement rénové, malgré quelques travaux en suspens

MONDIAL 2026 : SEUL LE STADE TP MAZEMBE HOMOLOGUÉ

Le stade TP Mazembe de Lubumbashi, en République Démocratique du Congo, est le seul stade homologué par la FIFA, pour abriter les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 qui débutent en novembre prochain, a appris mercredi l'ACP du site de la CAF.

Après avoir communiqué les dates des matches de la première et deuxième journées de cette campagne mondiale

2026, la CAF a publié les noms de différents stades homologués pour accueillir ces éliminatoires. Ainsi, en RDC, seul le stade TP Mazembe qui répond à toutes les exigences de la FIFA, a été retenu, et peut abriter n'importe quel match de portée mondiale.

Le stade des Martyrs de la Pentecôte poserait toujours problème. Une mesure exceptionnelle a été accordée à la FECOFA pour organiser le match RDC-Soudan dans ce temple du football congolais, dont les travaux de réfection

ne se terminent toujours pas. C'est dans ce sens que l'AS V. Club de Kinshasa a bénéficié la faveur de jouer son match retour contre Primeiro de Agosto d'Angola de la Ligue des champions dans ce stade.

Mais pour la suite, notamment les éliminatoires de la Coupe du monde, la CAF a dit non. La partie congolaise a deux mois pour faire avancer les travaux restants dans cette enceinte, afin de solliciter, soit une nouvelle dérogation ou d'obtenir, pourquoi pas, une homologation définitive.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Linafoot : Blessing enchaîne sa deuxième victoire, Mazembe cartonne

La 29^{ème} édition du championnat de la Linafoot s'est poursuivie, le jeudi 31 août 2023 à Kolwezi (province du Lualaba), au stade Dominique Diur.

En première explication, le match qui devait opposer le FC Saint Eloi Lupopo de Lubumbashi à Sa Majesté SangaBalende n'a pas eu lieu, les Rouges et or de Mbujimayi n'ayant pas pu effectuer le déplacement du chef-lieu de la province du Lualaba. Ce qui a joué en faveur des Cheminots de Lubumbashi qui

s'en sortent avec trois points gagnés par forfait, soit trois buts à zéro.

En deuxième explication, le FC Blessing a battu l'US Panda B52 par le score étriqué d'un but à zéro (1-0). C'est la deuxième victoire successive de Blessing de Kolwezi qui totalise six (6) points en deux sorties.

TP MAZEMBE LAMINE JSG BAZANO

Les Corbeaux de Mazembe ont laminé les Cheminots de JS Groupe Bazano

tous du Haut-Katanga par 4-0, mercredi au stade TP Mazembe de Kamalondo, en match de la 4^e journée du 29^e championnat de la Linafoot, Groupe A.

Une première période terne sans but avec un faux rythme où les Cheminots ont pratiquement joué à la défensive 0-0, le score à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, les hommes de Lamine Ndiaye ont appuyé sur l'accélérateur pour un véritable récital des buts signé par Joël Beya (51^e et 53^e) pour un

doublé et un autre doublé de Ntambwe Kalonji (63^e et 87^e), 4-0, score final.

Cette victoire permet au TP Mazembe de passer en tête du groupe B avec six (6) points en deux sorties.

Dans l'autre rencontre qui devait opposer l'Etoile du Kivu à l'OC Renaissance du Congo ne s'est pas jouée, l'équipe de Kinshasa n'ayant pas effectué le voyage de Bukavu par manque de place dans l'avion en destination de Goma, a-t-on signalé.

Avec ACP

FENACOJU : organisation vendredi à Kinshasa de l'assemblée générale statutaire

La coordination de la Fédération nationale congolaise de Judo (FENACOJU) tiendra son assemblée générale statutaire ce vendredi au studio Mama Angebi de la RTNC, dans la commune de Lingwala, rapporte l'ACP, citant le coordonnateur adjoint de cette instance sportive, Me

Patrick Kalala.

«A l'issue de ces assises, la coordination de la FENACOJU essaiera de modifier certains articles de leur statut, en vue de bien préparer les prochaines élections du nouveau comité qui va diriger cette instance sportive», a fait savoir Me Patrick Kalala.

«En organisant cette ren-

contre, la coordination nationale de judo de la RDC que dirige, Me Nicolas Lianza, poursuit un seul objectif, celui de redorer l'image de cette discipline sportive sur le plan international », a-t-il ajouté. Et de conclure : «Toujours dans le cadre de promouvoir le judo congolais, nous allons prendre part au congrès de l'Union afri-

caine de la spécialité qui va se dérouler du 05 au 06 septembre prochains, au Maroc».

Pour rappel, la dernière assemblée générale statutaire de la FENACOJU s'est tenue en 2019, interrompue par le trouble causé par les participants de ces assises.

Avec ACP

Selon le recoupement de Jeune Afrique

Assassinat de Chérubin Okende : crime d'Etat ou bavures des renseignements militaires ? (*)

Jeune Afrique a consulté en exclusivité une note de l'Agence nationale de renseignements (ANR) qui retrace les circonstances de l'assassinat de ce proche de Moïse Katumbi. Récit.

Qui a tué Chérubin Okende et pourquoi ? Deux mois après le meurtre de l'ancien ministre congolais des Transports, la question demeure sans réponse et la famille du défunt continue de réclamer que son corps lui soit rendu. On en sait en revanche davantage sur les circonstances de sa mort.

Jeune Afrique a en effet eu accès à une note confidentielle rédigée par le département de la sécurité intérieure de l'Agence nationale de renseignements (ANR), adressée à son administrateur général.

Le document est daté du 14 juillet – autrement dit, il a été rédigé au lendemain de la découverte du corps de Chérubin Okende. A l'époque, c'est Jean-Hervé Mbelu Biosha qui dirige l'ANR, mais il sera remplacé quelques semaines plus tard par Daniel Lusadis.

Selon les enquêteurs de l'ANR, Chérubin Okende se trouvait bien le 12 juillet, aux alentours de 16 heures, sur le parking de la Cour constitutionnelle à Kinshasa, ainsi qu'en avait témoigné son garde du corps – celui-ci est toujours détenu dans les locaux de la police criminelle.

TÉMOIGNAGES DES ENFANTS DES RUES

« Selon les témoignages recoltés auprès des enfants de la rue, appelés commu-

nément shegués, en date du 12 juillet 2023 vers 16 heures, Chérubin Okende était aperçu au parking de derrière de la Cour constitutionnelle longeant vers Maisha Park, écrivent-ils. Ceux-ci l'ont approché seul dans son véhicule et, comme d'habitude, il leur avait donné de l'argent après l'avoir loué et vanté comme ils le font habituellement ».

Le récit attire ensuite l'attention sur le rôle que pourraient avoir joué les renseignements militaires congolais.

« Après le départ des enfants de la rue, reprend l'ANR, [...] un véhicule de couleur blanche du type Land Cruiser non immatriculé transportant six éléments, en tenues militaires, communément portées par le corps de sécurité de l'unité Demiap [Détection militaire des activités anti-patrie, autrement dit les renseignements des FARDC], ont débarqué sur le lieu et ont commencé à menacer l'honorable Okende, resté seul dans sa jeep, et deux éléments sont rentrés dans la jeep et l'ont forcé à démarrer ».

MORT PAR ASPHYXIE

Le corps de cette personnalité proche de l'opposant Moïse Katumbi sera retrouvé le 13 juillet sur l'avenue des Poids lourds, à Kinshasa. Les autorités judiciaires évoquent aussitôt des blessures par arme à feu, mais dans son



Chérubin Okende de son vivant. Sa dépouille est toujours gardée à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire

rapport, l'ANR parle d'un décès consécutif à une asphyxie.

« Des informations reçues par la suite, affirment les enquêteurs de l'ANR, il revient que l'honorable Okende fut l'objet de menaces et intimidations, attitudes non acceptées par celui-ci qui a réagi par des injures proférées à l'égard de ses bourreaux. En réaction à son comportement, les éléments qui [le] menaçaient ont fini par cagouler sa tête par un sachet et, ainsi, il a trouvé la mort à la suite de l'étouffement ».

Selon les informations de l'ANR, Chérubin Okende se trouvait à bord du Land Cruiser lorsqu'il a succombé. Il était en train d'être conduit dans les locaux de la Demiap,

dans la commune de Kintambo. « Seule la jeep ayant embarqué l'honorable a accédé dans l'enceinte de la cour de la Demiap à Kinshasa. [Son] véhicule n'est pas arrivé à Kintambo, [il] était garé ailleurs ».

L'autopsie effectuée le 3 août à la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire confirmerait-elle la version de l'ANR ? Ses conclusions n'ont pour l'instant pas été divulguées.

IMMEUBLE DU QUARTIER MONT FLEURY

Par ailleurs, plusieurs zones d'ombre demeurent : pourquoi le procureur général a affirmé, le jour même de la découverte du corps, que la victime avait été tuée par arme à feu, que celle-ci avait

été retrouvée dans son véhicule et qu'elle appartenait à son garde du corps ? Et pourquoi le renseignement militaire a-t-il interpellé Okende la veille du jour où il était convoqué à la Cour constitutionnelle pour s'expliquer sur sa déclaration de patrimoine ?

Le rapport de l'ANR ne le dit pas, mais cite un agent de la Demiap et « diverses sources » selon lesquels Chérubin Okende devait être entendu « sur la propriété d'un immeuble situé dans le quartier Mont Fleury acheté par l'honorable Okende [et qu'un] responsable du cabinet du président de la République convoitait et désirait acquérir ». (*) Le titre est de la rédaction

AVEC JEUNE AFRIQUE

